



PRÉFET DE L'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT (téléphone 03.60.36.52.94.)

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PARC EOLIEN DE CREVECOEUR LE GRAND

Le Préfet de l'Oise a prescrit, par arrêté du 22 novembre 2019, une enquête publique qui se déroulera du 2 janvier 2020 au 31 janvier 2020 sur le projet de la société OSTWIND International de réalisation du parc éolien dénommé « PARC EOLIEN DE CREVECOEUR LE GRAND » et les demandes d'autorisations uniques des sociétés SEPE LA GARENNE, SEPE LES HAILLIS, SEPE LE COQLIAMONT et SEPE LES BEAUX VOISINS regroupant au total treize éoliennes et 4 postes de livraison répartis sur le territoire des communes de Cormeilles, Domeliers, Francastel et Rotangy.

En application de l'article L. 123-10 du code de l'environnement, le public est informé que :

1. L'enquête publique unique porte sur l'exploitation de treize aérogénérateurs (modèles : VESTAS V100 et ENERCON E82) et quatre postes de livraison situés sur le territoire des communes de Cormeilles, Domeliers, Francastel et Rotangy, relevant de la rubrique n° 2980 pour l'activité soumise à autorisation.

La puissance unitaire maximale des aérogénérateurs est de 2,3 MW pour une hauteur maximale de 150 mètres en bout de pale (100 mètres hauteur maximale de moyeu + 100 mètres de diamètre maximal de rotor). La puissance totale installée est de 28,9 MW.

2. Le préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions qui peuvent être des autorisations assorties du respect de prescriptions ou des refus.

3. M. Albert BECARD, principal de collège en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour procéder à l'enquête publique unique.

4. Le siège de l'enquête publique unique est situé à la mairie de la commune de Domeliers. Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public dans les mairies de Domeliers, Cormeilles, Francastel et Rotangy les jours suivants :

- jeudi 2 janvier 2020 de 10 heures à 13 heures à Francastel,
- mardi 7 janvier 2020 de 16 heures 30 à 19 heures 30 à Domeliers,
- lundi 13 janvier 2020 de 16 heures à 19 heures à Cormeilles,
- mercredi 15 janvier 2020 de 15 heures à 18 heures à Rotangy,
- lundi 20 janvier 2020 de 15 heures à 18 heures à Francastel,
- jeudi 23 janvier 2020 de 16 heures 30 à 19 heures 30 à Domeliers,
- vendredi 31 janvier 2020 de 14 heures à 17 heures à Cormeilles.

5. Les dossiers de demandes d'autorisations uniques, comprenant les demandes, l'étude d'impact commune, les études de danger, les plans des lieux, le résumé non technique de l'étude d'impact commune auquel seront joint l'avis de l'Autorité environnementale et le mémoire commun en réponse sont consultables et téléchargeables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise (www.oise.gouv.fr, rubrique « Politiques publiques », « Environnement », « Les installations classées », « Par enquêtes publiques ») dès l'affichage de l'avis d'enquête. Ils sont consultables à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, du lundi au vendredi de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures.

6. Dès l'affichage et pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers pourront être consultés par toute personne intéressée aux heures habituelles d'ouverture dans les mairies de Cormeilles, Domeliers, Francastel et Rotangy.

7. Les mêmes documents en version informatique sont consultables sur un poste informatique mis à disposition dans les communes de Cormeilles, Domeliers, Francastel et Rotangy aux heures habituelles d'ouverture.

8. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête tenu à sa disposition dans les mairies de Cormeilles, Domeliers, Francastel et Rotangy,
- par courrier adressé à la commune de Domeliers à l'attention du commissaire-enquêteur,
- par courrier électronique en indiquant en objet « EP PARC EOLIEN DE CREVECOEUR LE GRAND » adressé à mairie.domeliers@wanadoo.fr.

9. Toutes les informations transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise (www.oise.gouv.fr).

10. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de Christophe DESSELLE, chef de projet éolien – société OSTWIND International, 4, route de Glisy à Boves (80440) ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine à Beauvais.